

BULLETIN  
DE  
**La Caisse Nationale**  
D'ECONOMIE

Vol. 8 — No 12

DÉCEMBRE 1911

Abonnement : 25c par année



DR. EUDORE DUBEAU, B. S., L. C. D., D. D. S.  
Officier d'académie,  
Vice-président du Comité de Régie de la Caisse Nationale d'Économie,  
Doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire de l'Université Laval,  
Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes  
de la Province de Québec.  
Gouverneur de l'Hôpital Notre-Dame.

A nos sociétaires et amis nous  
souhaitons une heureuse  
nouvelle année.

**ASSOCIATION SAINT - JEAN - BAPTISTE  
DE MONTREAL**

**Lettre adressée aux actionnaires du Monument National**

MESSEURS,

L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dans une requête qu'elle avait l'honneur de vous adresser, en mai dernier, sollicitait de votre générosité l'abandon des actions que vous détenez dans le fonds social du Monument National. Elle se permet aujourd'hui de revenir à la charge, tant elle est convaincue que son existence est intimement liée au succès de sa présente démarche.

Les oeuvres nombreuses et utiles qu'elle a fondées dans le passé et celles qu'elle projette pour l'avenir, ne pourront prendre le développement qu'exigent les besoins croissants de notre population que si elle dispose de revenus considérables.

Il n'est pas nécessaire d'un long examen des faits journaliers, en effet, pour se convaincre que la race française en Amérique traverse une heure difficile, qu'elle est arrivée à " un tournant de son histoire ". Jusqu'ici nous avons grandi dans une parfaite sécurité ; forts de notre constant accroissement, nous escomptions voir se décupler notre influence et par là, acquérir une place prépondérante dans le grand tout canadien. C'était le rêve de la génération d'hier. Aujourd'hui, il nous faut déchanter : le flot montant de l'émigration est venu déranger les prévisions de nos historiens et de nos hommes politiques.

D'autre part, l'on voit, en dépit de tous les efforts tentés pour opérer le rapprochement entre les diverses nationalités canadiennes, une certaine presse, par ignorance bien plus que par perversité (du moins nous voulons le croire), répandre sur notre compte la calomnie, propager

de vieux préjugés et amener les passions mauvaises. Faut-il s'étonner si les attaques contre le français et l'école bilingue deviennent chaque jour plus nombreuses et plus violentes ?

Il y aurait donc à entreprendre tout un travail d'éducation et de relèvement populaire dans le but d'assainir la vie publique, de la débarrasser de toutes ces petites gens qui la déshonorent et qui ne servent qu'à troubler l'harmonie nationale.

Au reste, nous croyons fermement que le meilleur moyen d'acquiescer la paix, est non pas de la mendier, mais de l'imposer, et nous sommes persuadés que nous serions soutenus dans toutes nos légitimes réclamations par la grande majorité de nos concitoyens anglais, naturellement justes et équitables.

Faut-il ajouter que chaque jour, nous constatons la nécessité d'œuvres nouvelles pour répondre aux multiples besoins de notre population ? Est-ce qu'il n'appartiendrait pas à l'Association, par exemple, de diriger la lutte contre la mortalité infantile et le terrible fléau de la tuberculose, qui font de si cruelles trouées dans nos rangs, de multiplier les écoles professionnelles du soir à l'usage des ouvriers, de prodiguer l'encouragement à nos écrivains et à nos artistes, de rechercher les talents et de leur fournir les moyens de se développer ?

C'est le rôle nécessaire que doit s'attribuer une société nationale, soucieuse des intérêts qui lui sont confiés ; c'est, en tout cas, la mission qu'à reçue de ses fondateurs l'Association Saint-Jean-Baptiste. Si, jusqu'à présent, elle s'est à peu près bornée dans les choses publiques, à conseiller et prêcher le dévouement, c'est, que, pour faire davantage, prendre la tête d'un mouvement et discipliner les énergies qui s'offrent à servir, il faudrait qu'elle disposât de sommes importantes, et n'en fût pas réduite à " passer le chapeau ". Cette situation de l'Association Saint-Jean-Baptiste peut et doit cesser. Les actionnaires du Monument National peuvent beaucoup, pour assurer à l'Association le prestige et l'influence dont elle a besoin pour exécuter le magnifique programme qu'elle s'est tracé, et nous comptons sur leur désintéressement et leur patriotisme. Un grand nombre d'entre eux l'ont compris, et, spontanément, ont cédé à l'Association les titres dont ils étaient porteurs.

Pour témoigner sa profonde gratitude aux auteurs de cet acte généreux, ainsi qu'à ceux qui suivront leur exemple, l'Association Saint-Jean-Baptiste, à sa dernière séance générale, a adopté le règlement suivant :

" Les actionnaires du Monument National qui rempliront les conditions stipulées aux articles 9 et 10 et qui céderont gratuitement leurs actions à l'Association, seront nommés de droit membres actifs à vie, si le montant n'est pas suffisant pour leur donner droit au titre de

“ membres fondateurs ”. (N. B.—Les membres fondateurs, en plus des droits ordinaires des membres actifs, ont voix consultative au bureau de leur section, et, avec l'assentiment de la majorité, au bureau central).

Par ce règlement, les actionnaires conservent le privilège de contribuer directement à la bonne administration du Monument National, en participant à l'élection du bureau, qui est virtuellement chargé de l'administration du Monument National. Ainsi donc, loin d'être privés de tout contrôle sur les affaires de la Société, ils sont au contraire placés dans une meilleure position pour exercer sur elle une action effective.

Nous espérons que ces explications suffiront pour convaincre les actionnaires de la droiture de nos intentions et les induire à coopérer à l'oeuvre que nous poursuivons pour le plus grand bien de notre Association, et partant, de la nationalité canadienne-française, en remplissant la formule de cession ci-jointe, tout au moins en nous faisant la faveur d'une prompte réponse.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

THOMAS GAUTHIER,

Montréal, 1er décembre 1911.

*Président-Général.*

Montréal, ..... 1911.

Voulant contribuer à l'expansion des oeuvres nationales de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, je, soussigné, lui fais, par les présentes, abandon entier des actions que je possède dans le fonds social du Monument National, ainsi que des sommes payées sur icelles, afin que l'Association Saint-Jean-Baptiste en use en toute propriété pour les plus grands intérêts de la nationalité canadienne-française.

Nombre d'actions.....	Signature.....
Témoins.....	Adresse :.....

### L'ÉCONOMIE PAR LA MUTUALITÉ

“ En tant qu'elle évite à la fois l'avarice et la prodigalité, écrit l'abbé Elie Blanc, l'économie est une vertu. Elle fonde la prospérité des familles et des États, elle règle les vrais et justes rapports de

l'homme avec les richesses, c'est-à-dire avec tous les biens matériels de ce monde. Chez les anciens, l'administration domestique, au point de vue des intérêts matériels, était un art spécial : *l'économique*. Mais l'économie domestique doit être plus qu'un art : elle doit être encore une vertu. Comme la prudence dont elle s'éclaire, elle oblige tout

le monde sans distinction, et les riches aussi bien que les pauvres".

\* \* \*

Ce qui rend une nation puissante et honorée dans le monde, ce n'est pas tant le nombre que l'habileté et le caractère de son peuple; et l'habileté et le caractère du peuple reposent dans une grande mesure sur l'économie pratiquée par les familles lesquelles, prises ensemble, constituent la nation. Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de nation permanentement grande dont la plus grande partie soit composée de familles pauvres et misérables.

\* \* \*

Il est reconnu par tous ceux qui s'occupent d'économie que l'épargne individuelle est la vertu la plus profitable *et la plus effective* pour enrichir les peuples. C'est cette vertu qui nous incite à améliorer notre condition sociale et nous pousse à acquérir des habitudes d'ordre, de travail et de persévérance; elle fortifie notre volonté et contribue à la formation du caractère, but sublime de l'éducation en général; enfin, elle prépare ce terrain fertile où la prévoyance portera les plus sûrs fruits. Nous reconnaissons qu'il se fait de louables efforts dans notre pays pour encourager l'esprit d'économie; nous avons les sociétés de secours mutuels, les compagnies d'assurance sous toutes leurs formes et aussi, en ces derniers temps, il s'est fondé plusieurs caisses populaires ou cais-

ses rurales où la petite épargne est placée avec avantage.

Toutes ces sociétés ont été instituées pour donner à leurs membres, après un certain temps, un revenu basé sur certains pourcentages qui ne dépassent pas l'intérêt sur le placement des fonds qui leur sont confiés. Il n'y a que les sociétés coopératives, industrielles ou commerciales qui arrivent à produire des revenus plus appréciables, quelques-unes parmi ces dernières payant un intérêt de 10 p. e. du capital versé par les actionnaires. Et encore pour ces derniers, il faut que les Compagnies ou les sociétés coopératives disposent d'immenses capitaux qu'ils font fructifier dans de grandes entreprises généralement hors de la portée de la petite épargne.

\* \* \*

La Caisse Nationale d'Économie société philanthropique établie sur des garanties indiscutables, a été créée pour aider celui qui veut s'imposer une contribution de 25 ou de 50 centins par mois et faire produire à ses épargnes *un intérêt* beaucoup plus élevé que dans les autres institutions.

Le sociétaire de la Caisse est appelé à verser \$4.00 par année pour un livret de la Classe A, ce qui donne après 20 ans d'accumulation au taux d'intérêt des banques, une somme d'environ \$110.000. Celui qui prend un livret de la Classe B verse \$7.00 par année pendant 20 ans et avec le même intérêt produit

un capital accumulé après cette époque d'un peu moins de \$200.00.

Après vingt ans de présence comme membre de la Caisse, le sociétaire est placé sur la liste des pensionnaires, et il a droit, sa vie durant, avec les autres pensionnaires, au partage des intérêts annuels que produit durant chaque année subséquente l'avoir social. Le montant des intérêts à distribuer et censé accru durant l'année sera égal à celui apparaissant dans l'inventaire au 31 décembre précédent.

\* \* \*

La Caisse est une mutualité de rente, et comme il y a plusieurs facteurs qui sont appelés à contribuer au paiement de cette rente, il faut bien se rendre empte de son fonctionnement et des raisons qui font produire à ce capital inaliénable des revenus considérables en proportion du montant déboursé.

\* \* \*

La Caisse Nationale d'Économie est la plus grande, la plus populaire, la plus vivace, la plus riche et la moins dispendieuse des Caisses civiles de retraites de notre pays. Son capital inaliénable est exclusivement destiné au service des pensions.

“ L'inaliénable! que ce mot dit de choses à lui seul lorsqu'il est compris, cultivé et respecté ! écrit M. Desormes.

“ L'inaliénable, dans les conditions où il a été institué, c'est la

puissance financière oligarchique transmise à la démocratie nationale, c'est-à-dire à la grande masse des citoyens ; c'est le capital socialisé, le peuple devenu banquier de l'État, les emprunts ruineux supprimés, la dette publique éteinte, les impôts abolis ou considérablement allégés, la guerre impossible, la révolution anéantie! En un mot, l'inaliénable des Prévoyants, c'est la fortune publique — reconstituée par l'économie — mise au service du travail par la nation entière, ainsi que le veut du reste leur belle devise : Tout par tous et pour tous !

“ En effet, de quoi se compose l'inaliénable dans l'association des Prévoyants de l'Avenir? Du Franc que verse mensuellement chaque sociétaire, et qu'il versera jusqu'à la fin de sa vie s'il veut continuer à jouir des bienfaits de la pension qui lui sera servie après sa vingtième année d'affiliation à la Société.

“ Mais alors, dira-t-on, sur quoi seront prélevées les sommes affectées à la liquidation de cette pension ?

Ces sommes seront fournies par les revenus de l'avoir collectif, lesquels seront partagés intégralement entre tous les ayants droits, sans distinction d'âge, de sexe. Telle est, dans son admirable simplicité politique et économique, la conception géniale de l'humble citoyen Châtelus, auquel nos fils reconnaissants ont déjà décerné le titre si bien mérité de “ Père des Prévoyants ”.

## AVANTAGES DE NOTRE SOCIÉTÉ

“ Il existe une quantité d'assurances contre le feu, contre les accidents, contre les voleurs ; nous avons d'excellentes associations créées dans un but de bienfaisance ; nous possédons de nombreuses unions de secours mutuels, et les sociétés de protections, de dotations, de même que les sociétés d'assurances sur la vie sont très utiles et méritent l'encouragement de tous.

“ Il faut aussi songer à l'avenir ! Il faut songer au soir de la vie, à la vieillesse. Il faut prévoir le jour où, trop vieux et incapable de travailler, il faudra néanmoins subvenir à notre existence. C'est alors que la pension de vieillesse devient une nécessité. Et c'est justement dans le but d'assurer cette pension, cette rente, que la Caisse Nationale d'Economie a été fondée, grâce à l'initiative intelligente et patriotique d'un groupe de citoyens notables.

“ Le système inauguré par notre société n'est pas à proprement parler une innovation. Il est calqué sur celui qui a été établi en France il y a trente ans, et qui, sous le nom de Prévoyants de l'Avenir, a obtenu un succès chaque jour grandissant.

“ La Caisse Nationale est administrée par la Société Saint-Jean-Baptiste, dont les directeurs sont des hommes intègres, au-dessus de toute critique, et qui ont fait

leur marque dans les professions libérales, le commerce ou la finance. C'est dire que cette institution offre les meilleures garanties morales et financières.

“ Le capital servant à constituer le capital inaliénable est formé de toutes les cotisations mensuelles payées par les sociétaires, y compris les intérêts et profits provenant de cette source durant les vingt premières années d'opération. Quant au sociétaire, il devient rentier après vingt ans de présence effective dans la société, alors qu'il a droit sa vie durant, au partage intégral des revenus annuels que produit chaque année le capital accumulé, proportionnellement au nombre de parts ou livrets dont il est le bénéficiaire.

“ La cotisation à laquelle est assujéti chaque sociétaire n'est que de vingt-cinq cents par mois par livret ; chacun est libre de prendre autant de livrets qu'il le désire ”.

*Communiqué.*

## PREVOYANCE

Les sociétés de prévoyance qui ont une fin humanitaire (secours aux malades, pensions aux infirmes et aux vieillards, moyennant versements réguliers des sociétaires) se sont surtout développées en France, à partir de 1848. La loi du 15 juillet 1850, les décrets du 14 juin 1851 et du 26 mars 1852, la

loi du 1er avril 1898 ont constitué définitivement les sociétés de secours mutuels. La loi sur les syndicats du 21 mars 1884, complétée par la loi sur les associations (1901) a permis une extension considérable de la prévoyance collective. L'organisation des caisses d'épargne et en particulier de la caisse d'épargne postale a permis à la petite épargne de constituer à la France un énorme capital qui indique nettement combien notre pays est porté à la prévoyance. En dehors de toute organisation administrative, mais sous la surveillance de l'Etat, de nombreuses sociétés d'assurances, des "tontines" offrent des combinaisons multiples de versements réguliers en vue de secours ou de retraites.

#### RESOLUTIONS IMPORTANTES

Extrait du livre des minutes de l'Association Saint-Jean-Baptiste, de Montréal.—Séance du 11 décembre 1911.

"Vu l'impression générale que des erreurs graves ont été commises lors du dernier recensement, vu également l'importance d'un recensement qui donnerait exactement le nombre des forces respectives des différentes races; il est résolu: Que l'Association Saint-Jean Baptiste de Montréal, approuverait

hautement l'initiative que prendrait la ville de faire elle-même le dénombrement de ses habitants et elle exhorte fortement Messieurs les Commissaires et les échevins de la Ville à entreprendre ce travail nécessaire aux intérêts généraux de la population."

Sur rapport de la Commission des Intérêts Scolaires, il est résolu: "Que l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal constate avec plaisir l'intérêt croissant que prennent un grand nombre de citoyens de cette ville à l'extension nécessaire de l'Oeuvre de l'Université Laval qui, par ses nombreuses facultés, a contribué si puissamment au développement de l'enseignement supérieur. Elle compte que les Commissaires et les Echevins de la Cité de Montréal, lesquels se sont déjà occupés de la question des réformes universitaires, ne verront dans ce mouvement intellectuel si favorable à notre jeunesse, que le désir de promouvoir le bien public et le bon renom de la Cité. L'Association Saint-Jean Baptiste fait des vœux pour que le Conseil de Ville travaille avec ardeur à assurer le succès de cette oeuvre universitaire qui est si importante pour le progrès de notre Province de Québec toute entière et qu'il contribuera matériellement au projet d'expansion de cette oeuvre patriotique."

## LES ASTRES

---

Dans l'immense désert, sous les couches brunies  
 Du grand chaos qui semble insoumis aux destins,  
 Ils s'allument, pour luire aux portes infinies,  
 Et laisser contempler les temps aux séraphins.

Vers leurs marges d'éther, qui leur a dit d'éclorre  
 Lorsque tout reposait dans l'ombre du néant ?  
 Qui les jeta parmi le foyer des aurores,  
 Sur des pans de nuit vaste, en le lointain béant ?

Diamants renaissants aux voûtes éternelles,  
 Reposeirs des Esprits vers l'insondable lieu,  
 Flamme vraie et sublime aux saintes étincelles,  
 Astres des univers, vous illuminez Dieu !

L. J. DOUCET.

### NOTRE GOUVERN R-GENERAL

S. A. le Duc de Connaught

Arthur-William-Patrick-Albert est le troisième fils de la reine Victoria. Il est né le 1er mai 1850. Son parrain fut le duc de Wellington.

Le prince est très bon musicien; il a un goût particulier pour le tambour, sur lequel il rend des orages merveilleux. Il s'est destiné de bonne heure à l'armée. A l'âge de vingt trois ans, la reine le créa duc de Connaught et de Strathearn.

Il épousa en 1879 la princesse Louise-Marguerite, fille cadette du prince Frédéric-Charles de Prusse. Ils ont un fils: le prince Arthur et une fille la princesse Patricia.

" John-Junior " disait de lui

dans ces célèbres *Chronicles in Cartoon* :

" Prince Arthur is quite unaffected, yet by no means forgetting his dignity. He is fond of his profession and a favourite with all who have the honour of his acquaintance. Nearly all of these have done their best to spoil him, yet he is still quite unspoiled, and although now over twenty-six, his morals are held to be still above all reproach ".

Cette critique qui frise l'admiration est également vraie pour notre Gouverneur. Nul doute qu'il ne soit aimé au Canada comme il l'a été partout où il est passé, et où il a su laisser un pareil souvenir de courtoisie et d'affabilité envers toutes les personnes qui ont eu l'honneur de l'approcher.

LA TIRELIRE  
DES PETITES ECONOMIES

---

Connaissez-vous la tirelire en question ? Si non, je suis heureux de vous la révéler, car c'est une combinaison parfaite. Achetez-vous une tirelire quelconque, en terre et d'un sou si vous le voulez, et placez-la dans le coin d'un tiroir : elle sera destinée à recevoir, chaque jour, toutes les sommes que vous aurez évité de dépenser.

Vous sortez d'un grand magasin, déjà votre main s'est levée pour héler un fiacre. Vous songez à la tirelire et vous attendez l'autobus : or comme la plus petite course coûte 25 sous, c'est au moins 20 sous qui tomberont, le soir, dans le petite boîte. Vous passez devant un pâtisseries, vous commencez à en ouvrir la porte, lorsque le souvenir de la tirelire vous arrête : voici dix ou vingt sous de réservés. Vous venez d'acheter paille et fleurs et écrivez à la modiste de chercher ces fournitures pour faire votre chapeau ; une réflexion vous arrête et vous garnissez votre forme vous-même : voici trois ou cinq francs pour la tirelire.

Jamais, sans la petite boîte en question, vous n'auriez réalisé toutes ces petites économies et comme tant d'entre nous, vous vous seriez dit : " Bah ! pour si peu ! Je n'en serai pas plus riche au bout de l'année. . . "

Or, les petits ruisseaux font les grandes rivières, une de mes amies

a pu s'acheter une merveilleuse étole avec \$50 trouvés dans la tirelire. Une autre a offert à son mari, agréablement surpris, une épingle de cravate de même valeur.

Essayez et je vous affirme que vous serez stupéfaits de toutes les dépenses qu'il vous sera possible de supprimer et des sommes que vous économiserez. Nos sociétaires pourraient trouver chaque mois dans cette tirelire le montant de leur cotisation.

---

AVIS

L'Association Saint-Jean Baptiste de Montréal, corps politique et dûment incorporé, s'adressera à la prochaine session de la Législature de Québec, pour demander que la loi 51-52 Victoria, ch. 65, incorporant la dite Association, de même que les amendements à la dite loi contenus dans les statuts VII, ch. 131 et 6 Edouard VII, ch. 93, soient refondus et amendés, 55-56 Victoria, ch. 85, 3 Edouard ainsi que pour demander tous pouvoirs additionnels et plus amples pour lui permettre d'atteindre plus effectivement les fins de son incorporation.

Par ordre,

G. A. MARSAN,

*Secrétaire-général.*

Montréal, 12 décembre 1911.

---

## NOËL

Vous me demandez ce que je pense de Noël.

Et que puis-je vous dire qui n'ait été dit ?

Quoi de plus charmant que la figure du petit Noël venant apporter cadeaux et jouets dans le petit sabot déposé près de la cheminée ?

Noël est, avant tout, une fête honnête, c'est la fête de la famille. Qu'elle soit donc louée et qu'elle reste longtemps en honneur, même à une époque où tant d'usages touchants et pittoresques tendent à disparaître.

Et que les grands et les petits fêtent Noël à leur manière, c'est un jour où l'on doit être bon, où l'on doit voir et aimer ses parents et ses amis, et tâcher, par un souvenir ou par une visite, d'apporter la joie dans les cœurs une fois par an.

MADELEINE LEMAIRE.

## PENSEZ-Y BIEN

Pensez-y bien, si avant le 31 décembre courant, vous n'entrez pas dans la Caisse Nationale d'Économie, vous perdez une année de rente.

## CONDOLEANCES

Extrait des Minutes du Bureau Exécutif de l'Association St-Jean-Baptiste, tenue au Monument National, le 5 décembre 1911, sous la présidence de M. T. Gauthier, Président-Général.

Résolu :

“ Que l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal a appris avec un vif regret la mort de M. P. Aumond, M.D., qui a été l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués de la section Sainte-Clotilde, et elle prie la famille du regretté défunt d'accepter l'hommage de ses sympathies ”.

## CALCUL INTERESSANT

Seriez-vous intéressé s'il vous était proposé d'avoir le revenu d'un capital de mille piastres, pour la somme de soixante-dix piastres, payées par versements de 25 centins par mois ? Vous pouvez obtenir ce résultat surprenant en prenant un livret de la Classe A dans la Caisse Nationale d'Économie. Hâtez-vous d'en acheter avant le 31 décembre, afin de gagner une année de rente.

## SITUATION DES PREVOYANTS DE L'AVENIR

Au 30 novembre 1911

Capital .....	94 MILLIONS 299,351 francs
Sociétaires existants .....	563,295
Sections (France et Colonies) .....	2,292
Sommes payées aux rentiers.....	18,027,517 francs

## ANGLICISMES

NE DITES PAS :

DITES :

*Job.*

Travail, tâche, besogne, emploi, tâche difficile.

J'ai trouvé une *job*.

J'ai trouvé du travail, de l'emploi.

V'là ta *job* pour la journée.

Voilà ta besogne pour la journée.

Voilà une bonne *job* de faite.

Voilà une bonne tâche accomplie.

C'est une *job d'élever* dix enfants.

C'est une tâche difficile d'élever dix enfants.

*Job.*

Entreprise, affaire.

Obtenir une grosse *job*.

Obtenir une grosse entreprise.

Frapper une *job* (*To strike a job*).

Trouver une bonne affaire.

*Job.*

Forfait (engagement entre deux personnes dont l'une s'engage à prendre, et l'autre à livrer, pour un prix déterminé d'avance, certains travaux, certaines fournitures).

Travailler à la *job*.

Travailler à forfait, travailler à la pièce; par extension: travailler sans précaution.

Cet ouvrage ne vaut rien, c'est fait à la *job*.

Cet ouvrage ne vaut rien, c'est fait sans précaution.

*Job.*

Occasion, soldé de marchandises.

Vendre des *jobs*.

Vendre des soldes.

*Jobs* (imprimerie).

Ouvrages de ville.

*Job.*

Entreprise véreuse, tripotage.

Il y a des *jobs* dans cette affaire.

Il y a du tripotage dans cette affaire.

*Jobbage.*

Action de jobber.

*Jobbable.*

Qu'on peut entreprendre à forfait.

*Jobbeur.*

Entrepreneur à forfait.

Spéculateur, revendeur qui achète des marchandises en gros pour les revendre aux détailliers.

Ouvrier à la tâche, par extension, bousilleur, ouvrier qui travaille avec négligence.

Typographe préposé aux travaux de ville.



## SECTIONS ET NOMS DES PERCEPTEURS

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
Abbotsford	Damase Frégeau	Lavaltrie	J. O. Martineau
Amqui	Nap. Poitras	La Visitation	Ernest Proulx
Acton Vale	Joseph Beaugrand	Leclercville	Eug. Parrot
Asbestos Mines	Dr Chs Amiot	L'Épiphanie	Ludger Mongeau
Arthabaskaville	F. X. Lemieux, N. P.	Le Précieux Sang	J. O. Prince
Ascot Corner		Les Cédres	J. Thauvette, M. D.
Batiscan	F. G. L'Heureux	Les Ecurieuls	Geo. Matte
Beauceville	Elizé Lemieux	Les Saules, Qué	H. O. Roy, N. P.
Beauharnois	J. C. Trudeau, N.P.	L'Islet	Alph. Hébert
Bedford	Jos. Jarest	L'Isle Verte	Isaie Lapointe, N. P.
Beloil	Antonio Vigneau	Longueuil	Victor Mainville
Berthierville	Th. Gervais, M.D.	Lorrainville	Rév. Eug. Geoffroy
Béancourt	A. A. Ledue	Lotbinière	S. Bernard, N. P.
Black Lake	J. N. Campeau	Louiseville	M. M. Côté
Brompton Falls	J. A. Allard, M.D.	Lowell, Mass., E.-U.	Ach. St-Pierre
Boucherville	J. A. Demers, M. D.	Magog	
Cap de la Madeleine	Sévère Rocheleau	Manchester, N. H.	J. A. Guay
Cap Santé	S. Delisle	Maniwaki	Anastase Roy
Cap St-Ignace	Thos Guimond	Marieville	Nap. Préfontaine
Cedar Hall	Arthur Foster	Masson	G. A. Dugal
Chambly Bassin	Geo. Pépin	Matane	J. O. Lebel
Champlain	Henri Marchand, M.D.	Moncerf	S. Martineau
Chapleau	Odilon Beaudry, M. D.	Mont Joli	Jos. Ern. Lavoie
Charlemagne	Ernest Labelle	Montmagny	Réal Lavergne
Charlesbourg	J. P. Lefebvre	Napierville	Alex. Richardson
Chartierville	Rév. H. Perrin	Neuveville	Ulric Larue
Chaudière Mill	Eusèbe Bégin	Nicolet	J. O. Courchesne, N.P.
Chicoutimi	A. Béchard	Nominigues	Horm. Lefebvre
Contrecoeur	J. B. Dupuy, N. P.	Normandin	Mlle Angéla Hébert
Cookshire	Arthur Laprise	Notre-Dame-de-Grâce	Alf. Décarie
Côteau du Lac	A. Dumesnil	Notre-Dame-des-Anges	A. E. Fillion, M.D.
Côteau Landing	S. Brunet	Notre-Dame-de-la-Paix	W. Lauzon
Côte des Neiges	Alph. Boileau	N.-Dame de Pierreville	H. Fontaine
Danville	J. A. Bolvin	Notre-Dame du Portage	W. Lévellé
Deschambault	J. A. P. Lord, M.D.	Notre-Dame du Rosaire	Amédée Mercier
D'Israël	J. O. Bérubé	N.-Dame du Sacré-Coeur	J. D. Desrochers
Dorval	Benj. St-Aubin	N.-Dame du Lac	C. F. Beauhieu, N.P.
Drummondville	Chs Manseau	Ormstown	L. A. Rousseau, N.P.
Duck Lake	Léon Robert	Parisville	Em. Paris
Dunham	Nap. Ménard	Péribonka	J. D. Boisvert
East Angus	Rév. J. A. R. Plamondon	Plessisville	L. H. Grenier
Fort Coulonge	W. H. Gauthier, M.D.	Pointe aux Trembles	Théo. Dulude
Fortierville	Alp. Laquerre	Pont Maskinongé	Norb. Paquin
Fraserville	L. E. A. Parrot, M. D.	Pont Rouge	Eug. Galarneau
Garthby	Adjutor Lepage	Portneuf	Salomon Germain
Gentilly	J. Ls Paril	Priceville	Ph. LaFrance
Granby	H. Paré	Québec	P. Lamontagne
Grand'Mère	J. C. Ricard	Rawdon	Rév. Jos. A. Dufort
Grossdines	G. T. Hamelin	Rigaud	J. McMillan
Guigues	N. Guidice	Rimouski	I. Asselin
Hartwell	H. Locas	Ripon	A. A. Aubry, M. D.
Hébertville	A. P. Hudon	Rivière Joseph	Ls Lévesque
Henryville	Arcade Coupal	Roberval	Georges Audet
Hochelaga	Wilfrid Desjardins	Rougemont	Antoine Arès
Hull	A. I. Telmosse, M. V.	Roxton Falls	F. Beauchemin
He-aux-Noix	N. A. Hébert, M.D.	Roxton Pond	H. Monty
Immaculée-Conception	J. C. Paquin	Sacré-Coeur	Jos. Emile Bélanger
Joliette	G. Coffin	Sault aux Récollets	U. Corbeil
Kingsy French Village	F. Lebel	Sayabec	Adélaré Théberge
L'Acadie	J. Bte Brault	Shawinigan Falls	Louis Bertrand
Lac au Saumon	Dr Omer Rochon	Sherrington	Césaire Gagné
Lachine	T. N. Descarries	Sherbrooke	O. A. Bégin
Lacolle	H. Gaudreau	Sorel	J. F. R. Latraverse
L'Ange Gardien	J. S. Bourbeau	South-Durham	E. H. Préfontaine, M.
L'Annonciation	Jos. Boileau	Stanfold	J. E. Lachance
Lanoraie	J. S. Ferland, M. D.	Stornoway	J. Bte Pélouquin, M. D.
La Baie du Febvre	L. R. Lefebvre	St-Adrien de Ham	Rév. C. A. Gariépy
La Patrie	Laurent Lussier, M. D.	St-Agapt	Gaudiose Demers
La Présentation	Jos. Meunier	St-Agathe	L. A. Dumont
Laprairie	Joseph Brisson	St-Aimé	Norbert Lamoureux
L'Assomption	H. Prud'homme	St-Agathe des Monts	C. D. Godon
Laurierville	Nap. Normand	St-Alban	C. I. Douville

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Alexandre	J. E. Boivin, N. P.	St-Ferdinand Hal.	L. A. Paradis, N.P.
St-Alexis de Montcalm	Alb. Magnan	St-Flavien	Dr E. Larue
St-Alexis des Monts	Alf. Picard	St-Flore	J. H. Désauinières
St-Alphonse de Joliette	T. Gaudet	St-Gabriel de Bouchette	F. Nadon
St-Ambroise de Kildare	J. F. Goyet	St-Gabriel de Brandon	Ls Jacques
St-Anaclet	Zaulon Côté	St-Gabriel de Stratford	H. Rivard
St-André Avellan	J. M. Robert	St-Gédéon	J. L. Rousseau
St-André d'Argenteuil	T. Raymond	St-Geneviève	D. Ladouceur, M. D.
St-Angèle de Monnoir	A. Ménard	St-Geneviève de Bat.	F. W. Germain
St-Alexandre de K.	Mlle Lydia Fortin	St-Georges de Beauce	Corinne Poulin
St-Anne de la Pérade		St-Gérard	Rév. E. J. B. Janelle
St-Anne de la Pocat.	Ls A. Dupuis, N.P.	St-Germain de Grantham	L. N. Cotnoir
St-Anne des Plaines	Cam. Therrien	St-Gervais	J. O. Goulet
St-Antoine	Alph. Giard	St-Grégoire d'Ib.	E. S. Lalanne
St-Antoine Abbé	Joseph Lussier	St-Grégoire de Nicolet	M. Martin
St-Antoine de Tilly	Phil. Normand	St-Guillaume	Jos. Desrosiers, N. P.
St-Appollinaire	A. E. Gingras	St-Hélène de Bagot	V. Ls Collet
St-Aubert	C. T. Bélanger	St-Hélène de Kam.	M. Chénard
St-Arsène	Naz. Lebel	St-Henri de Mascouche	J. I. Leblanc
St-Augustin	J. E. Rochon	St-Henri de Montréal	L. A. Picard
St-Augustin	E. D. Descarreaux, M.D.	St-Hilaire	G. Marier
St-Barnabé	Jaddus Ethier	St-Honoré de B.	Alcide Campeau
St-Barnabé	A. A. Gélinas, N. P.	St-Hubert	Hubert Robert
St-Bartélemy	Avila Rouleau	St-Hubert, Co. Tém.	Lucien Grenier
St-Benoît, Beauce	P. Z. Cloutier	St-Hugues	Amédée Lapalme
St-Blaise	Tancrède Morin	St-Hyacinthe	Alb. Jodoin
St-Bonaventure	Ernest Lemire	St-Hypolite de K.	B. Gohier
St-Boniface	J. G. Gélinas, M.D.	St-Ignace du Lac	Rév. A. G. Racette
St-Brigide	J. R. B. Langevin, N.P.	St-Isidore	Alméd Lanctôt
St-Bruno de Chambly	Léop. Robert	St-Jacques de l'achigan	Mag. Granger, N.P.
St-Calixte de Kil.	Méd. Duval	St-Jacques le Mineur.	B. Guérin-Lafontaine
St-Casimir de Portneuf	J. Azarias Tessier	St-Janvier	H. A. Valliquette
St-Cécile de M.	Jér. Brazeau, fils	St-Jean-Bte de Mtl	J. A. Boucher
St-Cécile de Whitton	Ls Audet	St-Jean-Bte de Rouville	E. Désautel
St-Cécile du Bic	Ind. Michaud	St-Jean Port-Joli	F.-X. Denis, N. P.
St-Césaire	Henri Grisé	St-Jean, Qué	Ls Mayrand
St-Charles	H. A. Gervais	St-Jean de Dieu	Florent Rioux
St-Christine d'Acton	Jos. Bonneau	St-Jean des Chaillons	Aug. Leboeuf
St-Chrysostôme	J. E. Dérone, N. P.	St-Jean de Matha	Jos. Robillard
St-Clet	Victor Laframboise	St-Jean des Piles	Rév. E. H. Poisson
St-Clément	Marcellin April	St-Jean d'Orléans	Emile Chabot
St-Cléophas	J. A. Martineau	St-Jérôme	F.-X. St-Michel, fils
St-Clotilde	Pierre Primeau	St-Joachim de Courval	Eng. Turcotte
St-Clotilde	Dolphis Laplante	St-Joseph du Lac	Edmond Lacroix
St-Côme	Ls Gauthier	St-Jovite	Jos. Charbonneau
St-Constant	Narc. Longtin	St-Jude	Jos. Lamoureux
St-Cunégonde	Joseph Labelle	St-Julie	Alexis Chicoine
St-Cuthbert	L. P. H. Roberge, N.P.	St-Julienne	Jos. Sylvestre
St-Cyprien	Léonce Dumond	St-Justine de Newton	Nap. Bédard
St-Damien	Henri Héту	St-Laurent	C. S. Tassé, N. P.
St-David	J. W. Paquin, M. D	St-Laurent, Ile d'Orléans	J.-A. Turgeon
St-Denis	L. O. Dauray, N.P.	St-Lazare	Ephrem Audet
St-Dominique	L. J. Dubois	St-Léon	Henri Martin
St-Edouard de Lotbinière	Xavier Lemay	St-Léonard d'Aston	E. Poirier
St-Edouard de Nap.	Hyac. Lussier	St-Léonard Port Maurice et Côte St-	
St-Elisabeth	Jos. Gadoury, M. D.	Michel	Gustave Pepin
St-Elisabeth de Warwick	Rév. J. E. Lemire	St-Liboire	E. Millet, M. D.
St-Elói	Eug. Godbout	St-Liguori	J. A. Melançon, M. D.
St-Elphège	J. Art. Lemire	St-Lin des Laurentides	Sam. Goulet
St-Elzéar	C. Prévost	St-Louis de G.	P. Dansereau, M. D.
St-Emile de Suffolk	Elie Milard	St-Luc	Nap. Courville
St-Emélie de l'Energie	J.-Bte Desrosiers	St-Ludger	J. A. Beauchosne
St-Ephrem	Dr R. Beauchesne	St-Madeleine	Jos. Jodoin
St-Epiphanie	Aug. Breton	St-Malo d'Auckland	Rév. J. M. V. Dodier
St-Esprit	J. F. Daniel, N.P.	St-Marc	S. Paquin
St-Etienne de Lauzon	Cal. Bolduc	St-Marc	J. H. Gervais
St-Eugène de Grantham	Ad. Limoges	St-Marie de Beauce	Fred. Pepin
St-Eulalie d'Aston	Azade Poirier	St-Martin	Emile Martin
St-Euphémie	Donat Proulx	St-Martine de Courcelles	N. D. Gonthier
St-Eustache	J.-Ls Prud'homme	St-Mathias	Alfred Morier
St-Evariste	Jean Boutin	St-Maurice	
St-Fabien	Alp. Bellavance	St-Mélanie	Arcade Brauit
St-Frs du Lac	A. Desmarais	St-Méthode d'Adstock	N. Dubreuil
St-Faustin	Dr J. Pelletier	St-Michel Archange	M. Coupal, N. P.
St-François de M.	C. Martineau	St-Marie Salomé	Jos. Bourgeois
St-Félicien	Nérée Perron	St-Michel des Saints	Léandre Ménard
St-Félix de Valois	Th. Hénault		

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
Section St Michel d'Yamaska, MM. E. Parenteau, président; S. Lauzière, 1er vice-président; P. Pelletier, 2me vice-président; J. St-Germain, commandant; Alp. Béland, secrétaire-trésorier et percepteur; Chapclain, Rév. J.-F.-X. Letendre.		St-Scholastique	Is Gratton
St-Monique	Dam, Léonard	St-Sébastien	P. Lecompte
St-Monique	Chs Milot	St-Sébastien d'Aylmer	E. Marceau
St-Narcisse	Dr Alb. Cellin	St-Sévère	J. Ovide Héroux
St-Nazaire	Rév. Jos. Rochette	St-Simon	J. A. Beauchamp
St-Nicolas	Odina Plante	St-Sixte	Narc. Boivin
St-Norbert de Berthier	Arthur Roch	St-Sophie de Lévrard	Ths Barabé
St-Octave	Ernest Belzille	St-Stanislas	L. E. Germain, N. P.
St-Onésime	Adél. Pelletier	St-Sulpice	Wilf. Robitaille
St-Pacôme	Th. W. Michaud, M.D.	St-Téléphore	Oscar Bourgon
St-Pascal	B. M. Deschênes, M. D.	St-Thècle	Jules Dandurand, M. D.
St-Paulin	Sim. Gufmond	St-Thérèse	Ferdinand Roux
St-Paul de Joliette	J. V. Venne	St-Thomas de Joliette	J. L. A. Masse, M.D.
St-Paul de Montmagny	Eng. Gourgue	St-Thomas d'Aquin	Nap. Daignault
St-Paul l'Ermite	Omer Séguin	St-Ths de Pierreville	Henri Niquet
St-Philippe de Néri	Rév. P. Lemay	St-Taurine	J. P. Guertin
St-Philomène	J. Rte. D'Amour	St-Tite	N. L. Auger, M. D.
St-Pie de Bagot	Ep. St-Pierre	St-Ubald	H. E. Soulard, N. P.
St-Pie de Gulre	R. Généreux	St-Valentin (Scottsville)	S. Bouchard
St-Pierre les Becquets	L. B. O. Beauchemin	St-Valérien	Eng. Labrèche, N. P.
St-Pierre, Montmagny	Mme C. Bélanger	St-Valérien	Léon Hudon
St-Pierre	P. S. Chaput	St-Victoire	A. Paulus
St-Placide	Z. N. Raymond, N. P.	St-Vincent de Paul	T. Beaudoin
St-Polycarpe	P. Laberge	St-Vital de Lambton	Oet. Godbout
St-Prime, Lac St-Jean	Ev. Lamy	St-Wenceslas	Antoal Godin
St-Prosper	F. X. Massicotte, M. D.	St-Zéphirin	E. Lemaire
St-Raymond	P. Bergeron, N. P.	St-Zotique	E. N. Pilon
St-Rémi	M. Coupal, N. P.	Terrebonne et St-Ers de Sales	Ur. Poltras
St-Rémi d'Amherst	D. Thomas	Therford Mines	J. A. Campeau
St-Roch	Ev. Marcotte	Trois-Pistoles	Hervé Rousseau, N. P.
St-Romain	Jos. F. Moore	Trois-Rivières	L. P. Guillet, avocat
St-Romuald	Cléophas Rochette	Valcour	Oet. Bissounette
St-Roch des Annis	Chs Maurais	Valleyfield	L. J. Boyer, N. P.
St-Roch de l'Acadian	Ulr. Taillon	Vaudreuil	A. C. Denis, M. D.
St-Roch de Québec	J. E. Plamondon	Verchères	F. X. Bouvier
St-Rosalie	Isidé Desmarais	Versailles	C. E. Codère
St-Rose	A. A. Legault, N. P.	Victoriaville	Aug. Bourbeau
St-Samuel	Ludger Caron	Village d'Upton et St-Ephrem	
		d'Upton	F. Fafard, N. P.
		Ville-Marie	Aug. J. Aubin, M. D.
		Warwick	W. Tounignant
		Woodon	J. P. C. Lemieux, M. D.
		Wotton	Alph. Thibault
		Yamachéche	Gust. Bellemare

## ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

### COURS PUBLICS GRATUITS

AU MONUMENT NATIONAL, à 8 heures p. m.

Lundi et jeudi, langue française.....	Professeur: M. Mathieu.
Lundi et vendredi, sténographie.....	" M. D. R. Perrault.
Lundi, mines et métallurgie.....	" M. L. Sohier.
Mardi et vendredi, langue française.....	" M. Robitaille.
Mardi et samedi, dactylographie.....	" Melle I. Joly.
Mercredi, électricité.....	" M. de Gaspé Beaubien.
Mercredi et samedi, langue anglaise.....	" M. T. Banks.
Jeudi, diction française (jeunes filles).....	" Melle I. St-Jean.
Jeudi et samedi, langue anglaise.....	" M. T. Banks.
Vendredi, grammaire.....	" M. J. P. Labarre.
Dimanche, hygiène.....	" M. C. N. Valin, M. D.